



•••**DOSSIER CATALOGNE**•••  
Voir pages 4 et 5



**Lancement historique de la campagne majeure de la nouvelle Fondation pour la langue française**  
Voir page 2



**Chaque jour qui passe, l'administration publique québécoise fait outrage à la loi 101**  
Voir page 9



**Madame Nathalie Roy, ministre de la Culture et des communications du Québec, remettant une médaille de l'Assemblée nationale.**  
Voir page 7



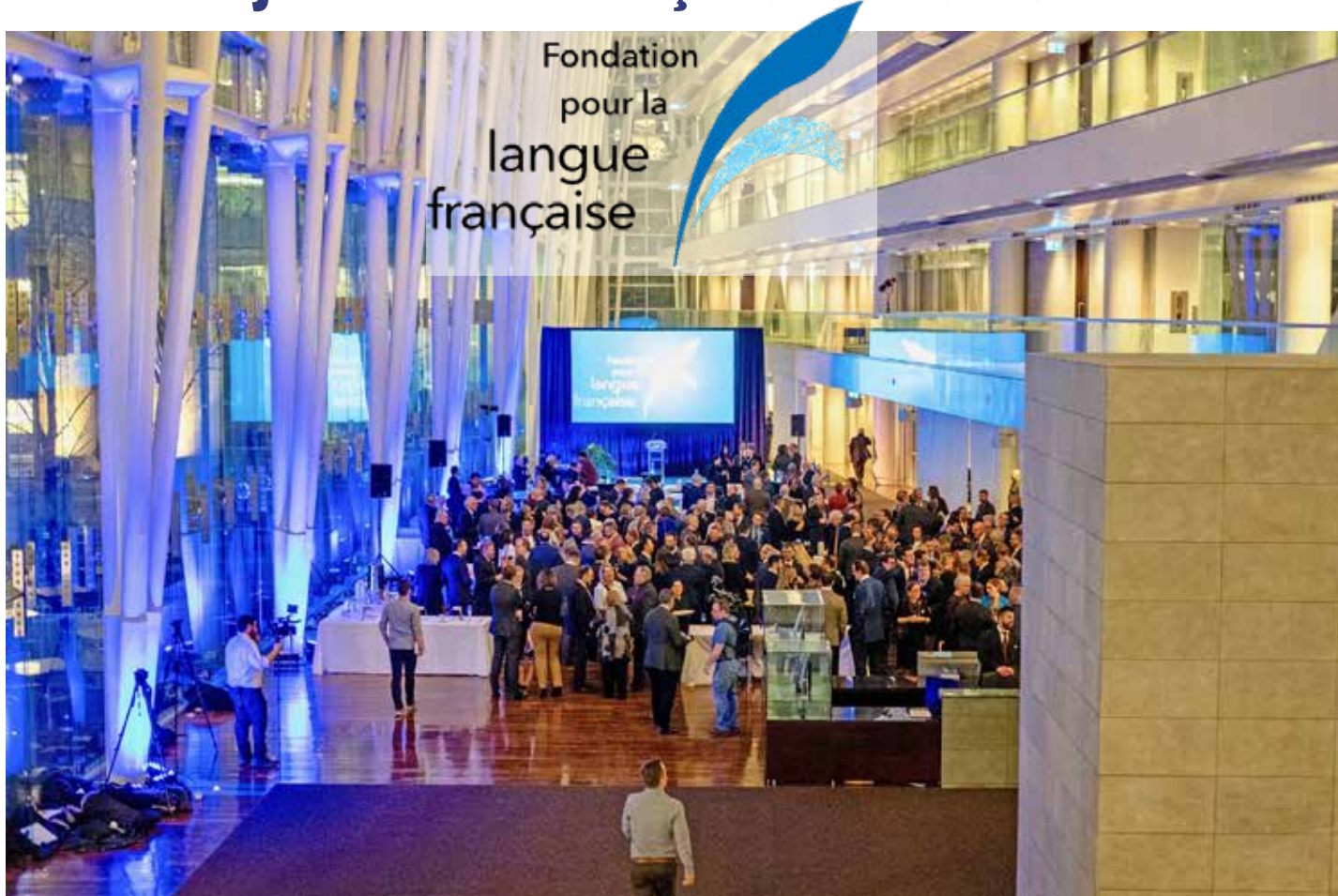
**Trois géants nous quittent.**  
Page 11

Envois publications — 40009183

« C'est le rêve qui nous fait avancer, mais on n'avance pas en rêvant. »

— René Lévesque

# LANCEMENT DE LA CAMPAGNE « JE PARLE FRANÇAIS PAR CŒUR »



Montréal, décembre 2019 – Créée à l'initiative de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et du Président général M<sup>e</sup> Maxime Laporte, la nouvelle Fondation pour la langue française (FLF) a procédé en grand, le 18 novembre dernier, au lancement de sa toute première campagne majeure de financement. Ayant pour titre *Je parle français par cœur*, la campagne est présidée par M<sup>me</sup> la Première ministre Pauline Marois. Celle-ci est épaulée dans ses démarches par un cabinet de campagne composé de plusieurs philanthropes aguerris, dont monsieur John Parisella qui agit aussi en tant que co-président.

Animée par la journaliste Catherine Perrin, la magnifique soirée de lancement, – un succès mémorable –, s'est déroulée à l'Édifice Jacques-Parizeau de la Caisse de dépôts et placements du Québec, en présence de plus de

250 personnalités issues du monde des affaires, des médias, de la culture et de la politique, tous rassemblés par amour du français.

M. Dany Laferrière, membre de l'Académie française et président d'honneur de la Fondation (à l'invitation de M<sup>e</sup> Laporte), a prononcé un discours à la fois inspiré et inspirant sur la beauté de notre langue et les quelques curiosités qui lui sont inhérentes. S'ensuivirent les allocutions de M<sup>me</sup> Marois et de messieurs Laporte et Parisella, puis celle très attendue du Premier ministre du Québec, M. François Legault, qui a su exprimer avec sincérité sa passion francophile devant un auditoire attentif. Notons que M. Legault était accompagné, ce soir-là, d'au moins quatre ministres de son gouvernement, dont le ministre responsable de la langue française, M. Simon Jolin-Barrette.

Parmi les autres élus présents, on comptait des représentants de tous les paliers de gouvernement et de toutes les formations politiques, dont notamment la mairesse de Montréal, M<sup>me</sup> Valérie Plante, le chef du Parti Québécois, M. Pascal Bérubé, le chef du Bloc Québécois, M. Yves-François Blanchet, la députée libérale de L'Acadie, Christine St-Pierre, le député solidaire de Laurier-Dorion, M. Andrés Fontecilla, la ministre fédérale des Langues officielles, M<sup>me</sup> Mélanie Joly, et plusieurs autres. D'innombrables anciens députés et ministres ont également fait leur apparition, aux côtés de grands chefs d'entreprises, de leaders syndicaux et de représentants d'institutions phares du Québec moderne.

M<sup>e</sup> Laporte a fait valoir : « C'est si beau de voir se rassembler en un même lieu

autant de personnalités d'horizons divers, unis pour célébrer l'amour de notre langue, par-delà même les familles politiques. Voilà ce que permet la FLF en tant que premier véhicule philanthropique voué exclusivement à la promotion de la langue française. L'action – entièrement apolitique – de la Fondation s'inscrit en complémentarité et, le cas échéant, en partenariat avec les groupes de défense du français, sans lesquels le statut politique et juridique du français ne saurait avancer. »

\*\*\*

Les fonds recueillis par la Fondation serviront essentiellement à financer des projets d'intégration à la culture québécoise, tel le Carrefour interculturel de francisation et d'immersion, qui a déjà entamé ses activités, ainsi que des campagnes de promotion du français comme langue commune. De plus, par l'entremise de son Fonds Langelier, dont la création remonte à 1988 sous la présidence de Nicole Boudreau, la FLF soutient l'essor des collectivités acadiennes et franco-canadiennes. La campagne majeure s'échelonne jusqu'en 2021, avec un objectif de cinq millions de dollars. À ce jour, la Fondation a déjà réussi à amasser environ deux millions de dollars en dons majeurs, dont au moins la moitié se révèle le fruit du travail de l'équipe du Président général M<sup>e</sup> Laporte.

M<sup>me</sup> Marois a expliqué ce qui fonde son engagement envers la Fondation : « La question de la revalorisation de la langue française est pour moi d'une grande importance. Notre langue, elle est formidable. Il faut s'en occuper. Il faut la faire rayonner pour qu'elle puisse prospérer et bénéficier d'un bel avenir. Pour ce faire, l'apport des jeunes et des nouveaux Québécois est essentiel. Nous devons donc nous assurer collectivement que ces groupes soient au cœur de nos démarches. Nous devons leur tendre la main. Il faut briser les clivages et trouver de nouvelles façons pour amener tous les francophones à se sentir concernés lorsqu'il est question de notre belle langue commune. C'est exactement ce qui motive mon engagement. »

•••



Madame Pauline Marois a accepté de présider le cabinet de campagne de financement.

Les membres de la SSJB peuvent recevoir par la poste le journal *Le Patriote* en version PAPIER au coût de 6 \$ par année !  
**Tél.: 514-843-8851**

**VERSION NUMÉRIQUE  
DU JOURNAL  
SUR LE SITE DE LA SSJB**

Depuis 2003, les numéros du journal *Le Patriote* sont accessibles pour les membres et les internautes sur le site Internet de la SSJB ou à **LePatriote.org**

CONVENTION DE LA POSTE — PUBLICATION 40009183

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA AU SERVICE DES PUBLICATIONS 82, RUE SHERBROOKE OUEST MONTRÉAL QC H2X 1X3

courriel : journal@ssjb.com

# LA FRANGLAISIE

Son Excellence Monsieur Emmanuel Macron  
Président de la République française  
Palais de l'Élysée,  
55, rue du faubourg Saint-Honoré  
Paris, France,  
75008

## Objet : la France, le Québec, la Francophonie et la langue française

Monsieur le Président de la République,

Votre élection à la tête de l'État français me semblait un merveilleux événement. Cependant, à mesure que passent les années, je suis très inquiète de votre à-plat-ventrisme devant la langue anglaise, de votre inertie devant l'étiollement du Français dans la douce France.

Depuis leur arrivée en Nouvelle-France en 1608, les Français se fient à la France pour les guider et les épauler. Même pendant une partie du XX<sup>e</sup> siècle, notre mère patrie la France, a été le phare pour que nous, les descendants français, sauvions du naufrage la langue française partout au Canada, mais surtout au Québec, l'unique État de langue française en Amérique du Nord.

Les Québécois, petit peuple francophone de plus de 8 millions de personnes<sup>1</sup>, occupant un territoire cinq fois plus grand que la France, ne font aucun compromis relativement à l'un de leurs principaux piliers identitaires qu'est la langue française. Il en va de même pour les Francophones du reste du Canada (± 900 000 personnes). Noyés dans la mer angloaméricaine, nous résistons jour après jour contre les assauts incessants de l'assimilation. Tous, nous avons ainsi su maintenir en vie la culture française et garder vivante la langue française.

Rappelons que 78,0 % des Québécois ont comme langue maternelle le français et 80,6 % le parlent à la maison<sup>2</sup>. Ces francophiles tentent par tous les moyens de conserver leur héritage français, de faire rayonner le FRANÇAIS. Toutefois, nous Québécois devons le faire seuls, car la France a abandonné sa culture, sa langue et son riche héritage, ayant cédé aux anglicisation et américanisation galopantes...

Cette attitude de la France, est-elle du snobisme ? de l'anglomanie ? de l'anglophilie ? une mystique de la langue anglaise ? de la vénalité ? Qui sait... Quelle que soit la raison, l'impérialisme anglosaxon a étendu son emprise sur la servile France. Et l'anglais est aujourd'hui pour la France la nouvelle *lingua franca*..

Cette soumission avilissante a des répercussions désolantes. Les films et téléseries françaises sont de plus en plus souillés de musique anglaise tonitruante, de chansons, d'insipides ritournelles anglaises et américaines débiles, et ceci alors que les auteurs, compositeurs et interprètes français sont les meilleurs au monde. C'est d'ailleurs leur faire une grossière injure que de ne pas les soutenir et de truffier tout l'audiovisuel de braillantes et criillantes musiques et chansons anglaises.

Que dire des acteurs français que l'on oblige à débiter des textes français empreints de franglais ou carrément d'anglais qui nous lancent à qui mieux mieux des *Yes, Oh my God, mail, selfie, zapper, break, relooking, jogging, brushing, checker, booster, deal, casting*, et tous les mots anglais à la mode au lieu de *Oui, Oh mon Dieu, courriel, ego-portrait, pitonner, pause, restylage, course à pied, sécher et placer les cheveux, vérifier, survolter, marché, distribution*, etc. Pour nous, cinéphiles, téléspectateurs, amateurs de théâtre, locuteurs de la francophonie, ce sont des coups au cœur répétés que de voir notre langue ainsi charcutée, mutilée et trahie...

Bref, cette tendance immensément lourde à l'anglicisation par la France déférente, et adlatrice de la culture angloaméricaine, cause des dommages irréparables au peuple français, à la France elle-même et à toute la Francophonie.

En 1977, les Québécois ont adopté démocratiquement une *Charte de la langue française* (Loi 101), faisant du Français leur langue officielle. Depuis, cette Charte est grugée et démembrée sans merci par le gouvernement du Canada et sa Cour suprême. C'est une honte pour Montréal, qui est la deuxième ville française au monde.

Avec l'anglicisation de la France et de la langue de Molière, il n'y aura graduellement plus de français en France, en Amérique et dans le monde entier. Cette folklorisation moribonde la France et exhale son âme, sa culture, son identité et sa langue... C'est lamentable, car pour nous Québécois, langue, culture et identité sont des réalités intrinsèquement rivetées entre elles.

Espérant que vous donnerez un impérieux coup de barre pour rendre au Français sa place légitime, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de mes meilleurs sentiments,

Jocelyne Delage  
Montréal, Québec,  
editions@arobas.net

1 - Statistique Canada, Estimations de la population (septembre 2019). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

2 - Selon Le Québec chiffres en main, de l'Institut de la statistique du Québec.

## NOTE DE LA RÉDACTION

Chères lectrices, chers lecteurs

Vous avez en main le premier numéro du journal *Le Patriote* pour 2020. Il me fait plaisir de signaler deux nouveautés dans ce numéro:

- Nous utilisons pour ce numéro des caractères un peu plus gros que par le passé.
- Nous introduisons (en dernière page) un jeu qui fait appel à votre curiosité, à votre ingéniosité et à vos connaissances sur le Québec.

Je saisis aussi l'occasion pour souligner la signature toute fraîche d'une entente de 123 millions \$ entre les gouvernements de l'Ontario et du Canada pour le démarrage de l'Université de l'Ontario français. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, par la voix de son Président général, s'est impliquée à plusieurs reprises pour soutenir nos compatriotes franco-ontariens dans la bataille pour cette université.

Nous espérons que vous apprécierez « votre » *Patriote*. Nous avons besoin de vos commentaires et contributions pour le faire vivre et l'améliorer. S'il-vous-plaît communiquez avec nous à l'adresse courriel [journal@ssjb.com](mailto:journal@ssjb.com) ou par téléphone au 514 843-8851. Merci

**Jules Gagné**  
*Rédacteur en chef (à l'essai)*

## Le RETOUR DE DRACULA?



Réponses au jeu de la page 12 : N° 1 : VIEUX QUÉBEC (1) Asbestos, (2) Charles De Gaulle, (3) Commission Hydroélectrique de Québec, (4) Coopérative de pêcheurs, (5) Corporation des enseignants du Québec, (6) Crise d'Oka, (7) Droit de vote, (8) Labrador, (9) L'Allemagne, (10) La télévision, (11) Le fleurdelisé, (12) Métro de Montréal, (13) Motoneige à hélice, (14) Navigation d'hiver, (15) Refus global, (16) Suspension de Maurice Richard

### Carles Puigdemont s'adresse aux Québécois

Montréal, décembre 2019 – Déterminé à remporter son pourvoi contre les autorités canadiennes qui font obstruction à sa visite au Québec, **Carles Puigdemont** signait, le 2 décembre dernier, une importante lettre ouverte adressée aux Québécois, rendue publique par l'entremise de la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) de Montréal.

Le Président général de la SSJB, M<sup>e</sup> **Maxime Laporte** a affirmé : « Je salue l'engagement de M. Puigdemont et réitère que l'Espagne et le Canada devraient avoir honte de traiter en criminel ce grand démocrate qui n'a fait que convier son peuple, le peuple catalan, à choisir son destin. Cela vaut aussi, bien entendu, pour ses compatriotes condamnés à des peines insensées pouvant aller jusqu'à 13 ans de prison. **Justin Trudeau** est-il vraiment à l'aise avec cette situation ? Entend-il sérieusement continuer à avaler sans broncher les couleuvres espagnoles ? Pour reprendre le vocabulaire de son père : le Canada serait-il donc dirigé par un pleutre ? »

« Le texte de M. Puigdemont est empreint d'un humanisme et d'un esprit démocrate dont le Canada, tout autant que l'Espagne, devraient prendre

bonne note. Usant de doigté, mais également muni de toute la force de conviction qu'on lui connaît, l'ancien président catalan réaffirme avec raison l'absolue légitimité du combat pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », a fait valoir M. Laporte.

#### Puigdemont évoque l'affaire de la loi 99

« Reconnaisant de l'appui des Québécois à la cause catalane, M. Puigdemont exprime à son tour sa sensibilité envers les combats qui se mènent ici-même, que ce soit chez nos frères et sœurs autochtones ou à l'égard du droit du Québec à l'autodétermination, directement sous attaque dans l'affaire de la loi 99. Autant dire qu'ailleurs dans le monde, des observateurs ont à l'œil ce qui se passe actuellement au Canada ; ainsi les abjectes velléités d'Ottawa visant à neutraliser le statut et les droits fondamentaux du peuple québécois devant les tribunaux, n'échapperont pas à l'opinion internationale, n'en déplaise à tous ceux qui entretiennent le silence à cet égard. Il en va de même pour le traitement réservé aux Premières nations ; les larmes ne suffiront pas », a indiqué M. Laporte. •••

### Lettre aux Québécois

Chères Québécoises, chers Québécois,

Je vous écris pour vous remercier, du fond du cœur, de la solidarité sincère dont vous avez fait preuve ces derniers temps à l'égard de la démocratie catalane.

Devant l'arsenal répressif déployé par l'État espagnol dans la foulée du référendum de 2017 ; devant la violence inouïe des institutions policières et judiciaires de ce pays, déterminées à briser nos aspirations les plus légitimes, vous, Québécoises et Québécois, n'avez pas fléchi. Malgré les milliers de kilomètres qui nous séparent, j'ai bien pris note, non sans émotion, des résolutions unanimes de votre Assemblée nationale ainsi que de la mobilisation vigoureuse de vos organisations citoyennes en appui aux principes de justice et de démocratie que nous travaillons à faire respecter de ce côté-ci de l'Atlantique.

Je remercie également celles et ceux qui, ailleurs sur le vaste sous-continent canadien, partagent ces mêmes principes et s'attachent tout particulièrement aux engagements internationaux ratifiés par le Canada eu égard au droit des peuples à l'autodétermination. J'en profite pour saluer mes compatriotes ayant fait le choix d'aller vivre en ce pays aussi hivernal que chaleureux, qui demeure un partenaire appréciable pour la Catalogne. – Un pays que j'ai hâte de visiter, comme m'y a si aimablement invité la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et son Président général M<sup>e</sup> Maxime Laporte, afin de sensibiliser la population à la situation injuste qui a cours en Espagne.

Cela étant, je reste « perplexe », à l'instar du Premier ministre du Québec, vis-à-vis les quelques réticences des autorités fédérales à m'accorder le visa électronique censé me permettre d'accéder au territoire canadien par la voie des airs... Je ne m'attendais pas à ce traitement qui me surprend, sachant qu'entretemps il m'a été possible, par exemple, de circuler librement dans plusieurs pays européens, dont le Royaume-Uni. J'aurais cru que le Canada, qui a toujours joui d'une grande aura d'exemplarité à l'international, se montrerait plus accueillant à mon endroit.

Plus fondamentalement, je me préoccupe de ce que le gouvernement canadien semble ici accrédi- ter cette thèse dangereuse, – si chère à l'extrême-droite qui, hélas, gagne en influence en Espagne –, voulant que la participation d'un élu à la tenue d'un référendum d'autodétermination puisse être légitimement passible de condamnations criminelles... Il va sans dire, je ne puis que dénoncer l'actuelle position d'Ottawa, qui porte gravement préjudice à l'idée même de démocratie, et que je contesterai jusqu'aux plus hautes instances judiciaires s'il le faut.

Parlant de préjudices infligés aux droits démocratiques des peuples, je reconnais, à l'évidence, certains parallèles entre nos parcours historiques respectifs, même si toute comparaison demeure hasardeuse. Toujours est-il que l'amitié et la compréhension mutuelle qui lient les nations québécoise et catalane, – sans oublier les peuples acadien, métis et autochtones ainsi que les collectivités francophones hors-Québec –, ne sont assurément pas le fruit du hasard.

Ainsi, l'assimilation linguistique et culturelle, la répression militaire et policière, les diktats politiques et constitutionnels imposés d'en-haut, etc., sont autant de phénomènes qui ne nous sont guère étrangers.

Or, les peuples, comme les individus, ont le droit inaliénable au respect de leur dignité, de leur volonté, de leur liberté. C'est là un combat juste et nécessaire qui s'ancre dans les fondements de notre civilisation. Un combat de portée universelle qui vaut aussi bien pour la démocratie catalane que pour toutes les autres.

C'est dans cet esprit que je salue l'engagement de tous ceux et celles qui, de par le monde, ont à cœur l'avancement du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. En l'occurrence, je tiens à rendre hommage aux peuples autochtones du Canada pour leur courage et leur résilience devant les défis considérables qui se posent à eux. Je demeure également un observateur attentif des discussions sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, qui continuent de rejaillir sur l'enjeu du droit à l'autodétermination à l'échelle mondiale. Encore aujourd'hui, les questions relatives à la défense de votre langue nationale ou, par exemple, l'actuel débat entourant votre loi 99, suscitent un intérêt certain chez ceux qui suivent de près ces dossiers.

Enfin, je réitère ma gratitude en réponse aux gestes et aux paroles de solidarité qui s'expriment chez vous vis-à-vis des aspirations pacifiques et démocratiques du peuple catalan. Une solidarité que j'éprouve moi-même à l'égard de vos combats. C'est là, me semble-t-il, le signe d'une amitié solide et durable qui ne pourra que se renforcer à mesure que la Catalogne cheminera vers son destin. Car, comme l'a écrit un jour Gaston Miron, l'un de vos brillants poètes, « Ça ne pourra pas toujours ne pas arriver / [...] il n'est pas question de laisser tomber nos espérances ».

**Carles Puigdemont i Casamajó**, 130<sup>e</sup> Président de la Catalogne

L'Espagne en guerre contre la démocratie catalane

## Les indépendantistes catalans donnent des leçons de courage aux Québécois

par *Christian Gagnon*

Depuis les scandaleuses condamnations de neuf élus indépendantistes catalans à des peines de 9 à 13 ans de prison pour sédition et détournement de fonds par la Cour suprême espagnole, l'actualité politique catalane n'a en aucune façon diminué d'intensité. Au passage, elle a mis en évidence des similitudes riches d'enseignement avec les récents événements ayant animé le mouvement indépendantiste québécois.

La décision rendue le 14 octobre dernier par le plus haut tribunal d'Espagne a eu beau être décriée par plusieurs organisations internationales de défense des droits de la personne, les grandes capitales occidentales ont persisté à feindre de ne rien voir des nombreuses atteintes de l'État espagnol à l'encontre des droits démocratiques du peuple catalan. Mais les tribunaux allemands, belges et européens n'ont eu d'autre choix que de se prononcer, mettant dans l'embarras tant le gouvernement de Madrid que ses hypocrites vis-à-vis européens.

En avril, cinq députés de la *Generalitat* (parlement catalan) emprisonnés en vue de leur procès ont été élus au Parlement espagnol. Parmi eux figurait Oriol Junqueras, chef de la gauche républicaine (*Esquerra republicana de Catalunya* - ERC) et ancien vice-président du gouvernement indépendantiste de Carles Puigdemont, réfugié en Belgique. Quelques jours plus tard, Junqueras et ses collègues ont été relâchés pendant quelques heures pour prendre leurs fonctions lors de la session inaugurale du parlement. Mais le bureau de la chambre des députés les a aussitôt suspendus de l'exercice de leur mandat. Les cinq élus sont donc retournés en prison.

Puis en mai, Carles Puigdemont, Oriol Junqueras et Toni Comín, ex-conseiller à la Santé du gouvernement catalan, ont été élus députés du Parlement européen. Leur élection ne devait toutefois être validée qu'après leur prestation de serment en personne devant la Commission électorale espagnole. Or, Carles Puigdemont et Toni Comín auraient été immédiatement arrêtés s'ils étaient rentrés en Espagne, ce qu'ils n'ont donc pas fait. Mais Puigdemont affirmait au contraire pouvoir disposer de l'immunité parlementaire dès son élection. Le 2 juillet, l'accès à la session constitutive de l'assemblée du Parlement européen à Strasbourg leur a tout de même été refusé.

Tout au long de l'automne, le gouvernement central espagnol a pourchassé les dirigeants catalans ayant fui en Belgique et en Écosse. En octobre, Madrid a émis un mandat d'arrêt international à l'encontre de Puigdemont. Puis en novembre, le gouvernement espagnol fit de même pour Toni Comín, Lluís Puig (ex-ministre catalan de la Culture, réfugié en Belgique) et Clara Ponsatí (économiste renommée, ex-conseillère en Éducation du gouvernement catalan, réfugiée en Écosse).

Ce n'est que le 19 décembre que la Cour européenne de Justice a donné raison aux indépendantistes catalans à l'effet que « les personnes qui, comme M. Junqueras, sont élues membres du Parlement européen, bénéficient, dès la proclamation des résultats, de l'immunité de trajet [jusqu'au Parlement européen] attachée à leur qualité de membre ». Junqueras ayant été élu eurodéputé avant sa condamnation par la Cour suprême espagnole, il a aussitôt réclamé sa libération. Mais Madrid ne s'est pas avouée vaincue, arguant que, comme elle en avait le droit, elle avait demandé au Parlement européen de suspendre l'immunité des trois indépendantistes dès le vendredi 20 décembre, soit avant que le Parlement ne reconnaisse les trois élus catalans. Le 3 janvier, le président du Parlement européen David Sassoli s'est dit « tenu de prendre acte sans délai » des décisions judiciaires « des États membres » et a retiré à Oriol Junqueras son statut de député européen,

Suite à la page 5



Carles Puigdemont et Toni Comín avec leurs accréditations de députés européens. (Photo : Nazaret Romero / ACN)

une décision que l'avocat de Junqueras a aussitôt portée en appel devant le Tribunal de l'Union européenne. Par contre, Carles Puigdemont et Toni Comín ont fait leur entrée officielle au Parlement européen le 13 janvier, sous les acclamations de centaines de Catalans – dont le président Quim Torra – venus à Strasbourg pour l'occasion. Les deux eurodéputés recevront même les traitements et indemnités qu'ils auraient dû percevoir depuis le 2 juillet dernier, le jour du début de la législature, soit près de 70 000 euros chacun! Quant à Lluís Puig et Clara Ponsatí, ils demeurent menacés d'extradition. Pour financer leur défense, l'équipe de Puigdemont sollicite les dons de leurs partisans partout dans le Monde *via* les sites [tsunamidemocratic.cat](http://tsunamidemocratic.cat) et [defensaexili.org](http://defensaexili.org).

Les assauts judiciaires espagnols se sont aussi manifestés à Barcelone, là où à la suite d'une tutelle imposée par Madrid, les Catalans ont élu 70 députés indépendantistes sur 135 en décembre 2017. Le président Puigdemont ayant été destitué par Madrid, c'est un de ses fidèles, Quim Torra, qui a été désigné à la présidence de la Catalogne par la majorité indépendantiste de la *Generalitat*. Or au cours de la campagne des élections générales espagnoles d'avril dernier, l'édifice du parlement arborait une bannière exigeant la libération des prisonniers politiques et exilés catalans. Considérant cette bannière comme partisane, la Commission électorale espagnole a exigé son retrait, ce à quoi le président Torra s'est refusé. Le 19 décembre la justice espagnole a donc condamné l'élu indépendantiste à 18 mois d'inéligibilité pour « *désobéissance* ». Le 3 janvier, sous la pression des partis de droite et d'extrême-droite, la Commission électorale espagnole a alors ordonné qu'il soit déchu de ses fonctions de député régional et donc, de président de Catalogne. Combatif, Quim Torra a aussitôt répliqué que la seule instance pouvant le destituer de ses fonctions de président était le parlement catalan, où les indépendantistes sont majoritaires. Il a aussi annoncé qu'il présenterait « *un recours administratif de protection des droits fondamentaux devant la Cour suprême* » pour contester la décision de la Commission électorale.



Carles Puigdemont et Quim Torra à Bruxelles, debout et solidaires devant la brutalité politique espagnole.

Il faut savoir que la position du premier ministre espagnol Pedro Sanchez est extrêmement délicate. En effet, à la suite des élections générales d'avril, il a fallu huit longs mois pour que le chef socialiste, minoritaire, parvienne à obtenir l'appui des députés du parti d'extrême-gauche *Podemos* et des nationalistes basques ainsi que l'abstention des élus du parti indépendantiste catalan ERC. Cela lui a permis de tout juste remporter le vote d'investiture par 167 voix pour, 165 contre et 18 abstentions. Le premier ministre Sanchez devra donc gouverner en évitant de contrarier les députés indépendantistes catalans, ce qui devrait chaque fois lui attirer les foudres du parti d'extrême-droite Vox qui, lui, doit justement son succès à son discours intransigeant concernant la situation en Catalogne.

Il est désolant de constater la ressemblance de la rigidité de l'opinion publique espagnole à l'égard de la Catalogne avec celle du Canada anglais face au Québec. Pensons au fait qu'à la suite de la mort de Franco en 1975, l'Espagne s'est

engagée dans la rédaction de sa première constitution démocratique, mais sous la forte influence des héritiers politiques de la dictature franquiste. C'est dans un contexte semblable qu'à la suite de la défaite référendaire de 1980, le Québec s'est fait imposer une constitution diminuant ses pouvoirs car rédigée par les plus féroces adversaires de tout statut particulier pour le Québec.

Cette fin de non-recevoir destinée à éradiquer l'indépendantisme québécois n'a fait que le renforcer. Il en est de même pour la ligne dure adoptée en particulier par la droite espagnole, elle qui a toujours cherché à en finir avec la pourtant bien maigre charte d'autonomie de la Catalogne signée en 1979. En 2003, les socialistes étant au pouvoir à la fois à Madrid et à Barcelone, une nouvelle entente pour une autonomie plus satisfaisante a été conclue. L'indépendantisme catalan en a ensuite été à son plus bas. Mais dans l'opposition puis au pouvoir, le *Partido Popular* (conservateur) de Mariano Rajoy est parvenu à faire invalider par les tribunaux cette charte d'autonomie, la réduisant à peau de chagrin et suscitant la colère des Catalans. Chez nous, il en fut de même avec le combat féroce des Libéraux fédéraux contre les concessions au Québec accordées par les accords de Meech et de Charlottetown, pourtant jugés bien maigres par les Québécois. L'indépendantisme au Québec n'en a été que renforcé. Bref, pour que l'unité canadienne et l'unité espagnole soient assurées, il ne suffirait que d'amender la constitution de ces deux pays à la satisfaction des Québécois et des Catalans. Mais de toute évidence, dans un cas comme dans l'autre, cela ne se produira jamais.

Il est d'ailleurs intéressant de constater l'apparente incapacité de l'Espagne de se défaire de ses vieux réflexes hérités de décennies de dictature franquiste, en comparaison de la récente démarche entamée par le Chili, actuellement en proie à une violente crise sociale, pour en finir avec les vestiges de la dictature d'Augusto Pinochet (1973-1990). En effet, le 15 novembre dernier, les partis chiliens de gauche et de droite en sont arrivés à un accord historique pour organiser en avril 2020 un référendum sur la composition de la constituante qui sera chargée de réviser la constitution de 1980, adoptée sous le régime militaire pour favoriser son maintien au pouvoir. La mise en place d'un tel processus en Espagne ou au Canada est tout à fait impensable même dans nos rêves les plus fous. Face à cette évidence, les Catalans et Québécois encore hésitants à adopter l'indépendantisme devraient se hâter d'en perdre toutes leurs illusions. En d'autres mots : *¡Vista Catalunya lliure! Vive le Québec libre!* •••



Le 17 décembre dernier, des étudiants montréalais ont manifesté au métro Lionel-Groulx en faveur de la libération des prisonniers politiques catalans.

## Puigdemont éventuellement assassiné par l'Espagne?

On apprenait en avril 2018 que deux mois auparavant, des balises de traçage avaient été retrouvées collées sous deux voitures utilisées en Belgique par Carles Puigdemont. On croit que ce sont ces balises de la taille d'une pièce de monnaie qui ont permis aux services secrets espagnols de le suivre à la trace, et qui ont mené à son arrestation en Allemagne, le 25 mars 2018, alors qu'il revenait d'une conférence au Danemark. Puigdemont avait alors été détenu pendant des mois jusqu'à ce que la justice allemande rejette la demande d'extradition de l'Espagne. Dans son livre intitulé « *La crisis catalana* », Puigdemont écrit, « *Quelqu'un a accroché une balise sous les voitures que nous avons utilisées. Ils pourraient de la même manière mettre un explosif. Faut-il rappeler que l'Espagne a mené une guerre sale contre l'ETA?* » En effet, des commandos parapoliciers et paramilitaires espagnols avaient été créés entre 1983 et 1987. Ils avaient pour objectif la lutte sur le territoire français contre l'organisation terroriste *Euskadi ta Askatasuna* (ETA) qui avait pris les armes pour mener le pays basque à l'indépendance. La « *guerre sale* » à laquelle réfère Puigdemont est l'opération des Groupes antiterroristes de libération (GAL) du ministère de l'Intérieur espagnol qui, à l'époque, avaient illégalement perpétré des enlèvements, des séquestrations et même des assassinats contre des membres de l'ETA.



Louis Riel

# LOUIS RIEL

aux éditions  
du SOLEIL DE MINUIT

# épisode de la chasse aux bisons

Louis Riel a dix ans en 1854

par JOCELYN JALETTE  
et LOUISE TONDREAU-LEVERT



LE JOUR-LÀ, LES CHASSEURS S'ÉLOIGNENT DU CAMP. MENT DE CHARRETTES.



CE N'EST PAS JUSTE, JE SUIS ASSEZ GRAND POUR CHASSER LE BISON AVEC LES AUTRES.

MOI AUSSI!



PAREIL POUR MOI, GUILLAUME! MAINTANT JE SUIS UN HABILÉ CAVALIER.

ET MOI, JE SAIS TIRER À LA CANNONNE.



TON PÈRE EST-IL UN HABILÉ CHASSEUR?

OUI, MAIS POUR CHASSER LE BISON, IL FAUT TRAVAILLER EN ÉQUIPE.

QUE VEUX-TU DIRE?



«...POUR EMPÊCHER LE VOL DE CHEVAUX PAR LES TRIBUS ENNEMES.»



QUI EN'A RESPECTER LES RÈGLES?



LES RÈGLES SONT DICTÉES PAR LE CONSEIL DES CHASSEURS. C'EST CE GOUV' APPELÉ «LES LOIS DES PRAIRIES.»



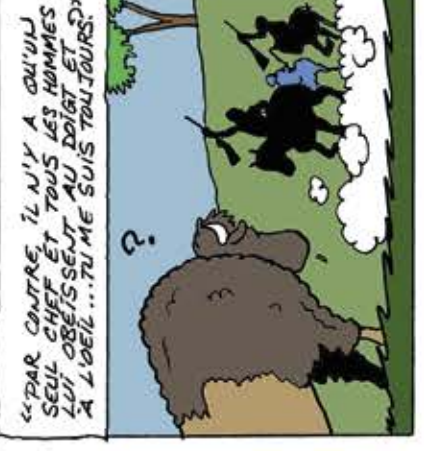
CE GOUVERNEMENT PROVISoire FAIT RESPECTER LA LOI ET L'ORDRE DANS LE CAMP PENDANT LA CHASSE.



«MOM, SI ON VEUT, NEUF HOMMES SE RASSEMBLENT AUTOUR D'UN CARRÉ, PUIS LES DIX CAVALIERS S'ÉLANCENT DANS LA PRAIRIE EN SUIVANT LE CHEMIN INDICÉ PAR LEUR GUIDE.»



IL Y A SEULEMENT DIX CHASSEURS ?



«PAR CONTRE, IL N'Y A QU'UN SEUL CHEF ET TOUS LES HOMMES LUI OBEISSENT AU DOIGT ET À L'ŒIL...TU ME SUIVS TOUJOURS.»



MOM, IL PEUT Y AVOIR JUSQU'À DIX GROUPES DE DIX CHASSEURS AVEC UN ÉCLAIREUR ET UN GUIDE POUR CHAQUE GROUPE.»



TOUT D'ABORD, IL FAUT UN CHEF ET DE BONNS CAVALIERS. IL FAUT AUSSI UN GUIDE, UN CRIEUR OU ÉCLAIREUR ET DES GARDES.



POURQUOI DES GARDES ?



TU VEUX DIRE QUE CHAQUE CHASSEUR SE TRANSFORME EN SOLDAT ?



IL Y A SEULEMENT DIX CHASSEURS ?



MON PÈRE!



QUI EST LE GRAND CHEF, CETTE ANNÉE ?

À SUIVRE ...

# L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LA SSJB HONORENT 11 ANCIENS COMBATTANTS

par Jules Gagné



La Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) de Montréal a tenu le 11 novembre dernier sa 22<sup>e</sup> Commémoration québécoise du jour de l'Armistice, au cénotaphe militaire du cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

Lors de cette commémoration solennelle animée par le Président général de la SSJB, M<sup>e</sup> **Maxime Laporte**, 11 anciens combattants québécois ont reçu chacun une médaille de l'Assemblée nationale pour leur implication courageuse dans différents théâtres de guerre.

Le thème de la cérémonie était le 75<sup>e</sup> anniversaire du jour J et de la bataille de Normandie. Monsieur Laporte et monsieur Jean Jolicœur, représentant du Comité de sélection des candidats, ont rappelé l'importance de la participation militaire québécoise et canadienne à ces événements, qui a conduit à la pleine reconnaissance du Canada comme puissance distincte, sur les plans politique et militaire. Le nombre des participants canadiens à la guerre (plus d'un million) a fait du Canada le pays avec la plus forte participation per capita, en dehors du théâtre des opérations.

L'activité s'est déroulée en présence de nombreux dignitaires, militaires, élus et représentants du corps consulaire. La cérémonie a été rehaussée par la participation, pour la première fois, d'un groupe important de cadets du Collège militaire de Saint-Jean. Des membres de la Société de reconstitution du Bas-Canada ont rappelé notre histoire militaire antérieure au Canada par leur costume d'époque et par le tir d'une salve de mousquets.

## Anciens combattants honorés

Sept militaires étaient présents pour recevoir leur médaille: monsieur Edgar Doiron, monsieur Jean-Guy Plante, monsieur Jean-Jacques Lavergne, monsieur Jocelyn Labelle, monsieur Joseph-Antoine Ranco, monsieur Normand Moreau et monsieur Sylvain Cadieux.

Quatre anciens combattants décédés ont été honorés à titre posthume: monsieur Albert Rousseau, monsieur Anastase Gauthier, monsieur Gabriel Collin et monsieur Jean-Paul Mainville.

Les médaillés de 2019 ont été actifs sur presque tous les théâtres de guerre en Europe lors du conflit 1939-1945, et dans presque toutes les opérations militaires canadiennes depuis, incluant celles de Yougoslavie, Chypre, Somalie, Rwanda et Afghanistan.

## Dignitaires présents

Madame **Nathalie Roy**, ministre de la Culture et des Communications, représentait le gouvernement du Québec.

Étaient aussi présents monsieur **Pascal Bérubé**, chef intérimaire du Parti québécois, monsieur **Michel Boudrias**, député fédéral de Terrebonne, madame **Sue Montgomery**, mairesse de l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, monsieur **Benoît Dorais**, maire de l'arrondissement du Sud-Ouest et madame **Magda Popeanu**, conseillère de ville du district Côte-des-Neiges.

Parmi les représentants consulaires figuraient ceux des États-Unis, de la Russie, de la France et de la Grèce.

Ont aussi contribué à la cérémonie le gouvernement du Canada (par le ministère des Anciens combattants) et le Centre funéraire Côte-des-Neiges.

Il importe de rappeler que parmi les plus illustres anciens Présidents généraux de la SSJB, Olivar Asselin est à l'origine de la création, lors de la Première Guerre mondiale, de l'un des premiers bataillons entièrement francophones au sein des Forces canado-britanniques. •••



Maxime Laporte et un médaillé.



Les dignitaires et les médaillés réunis pour la photo de groupe.



Le consul général de Grèce, M. Gavriilidis, accompagné d'une élève officier du Collège militaire de St-Jean.



M. Pascal Bérubé, représentant le Parti québécois.



La salve d'honneur.

## JEAN-OLIVIER CHÉNIER — 100 000 PERSONNES ATTENDENT UN PATRIOTE À MONTRÉAL

par Jean-Benoît Livernois



Urne funéraire du patriote Chénier.

La mort du docteur Jean-Olivier Chénier en décembre 1837 est caractérisée par la volonté d'un homme à lutter pour ses droits démocratiques. Depuis l'Acte de Québec, les Bas-Canadiens se sont laissés bernier par l'hypocrisie anglo-saxonne, celle de croire que les Britanniques leur accorderaient une forme de gouvernance. Chénier a donné jusqu'à son dernier souffle pour réformer cette démocratie fantoche. Son bourreau, le général John Colborne, qui a connu son heure de gloire à la bataille de Waterloo, va éprouver un violent dépit face à la résistance du docteur Chénier. Colborne va donner l'ordre à ses soldats de s'attaquer à sa dépouille pour ensuite l'enfouir dans un terrain vague de Saint-Eustache.<sup>1</sup> Ce geste ignoble va attribuer à Chénier la palme du héros martyr poursuivant sa lutte sous une forme spirituelle.

Au printemps, l'accès au cimetière rétabli, son épouse, Zéphirine Labrie, avec le concours du fossoyeur Basile Charron, va exhumer le corps du patriote de son lieu déplorable pour le déposer dans un cercueil. Le curé Paquin lui refuse l'accès au cimetière de la paroisse! Elle est contrainte d'inhumer son corps dans le cimetière désacralisé des enfants sans baptême.

En 1883, Charles Auguste Maximilien Globensky, auteur et homme politique controversé, écrit sa version de la bataille de Saint-Eustache. L. O. David, historien et homme politique, publiera aussi une analyse de ce conflit. Globensky est ennuyé par les avancés que David formule dans son volume, il répond à son détracteur dans un deuxième volume plus quérulent. Le grand débat concernant le sort de Chénier provoque des retombées collatérales. Le docteur David Marsil et un groupe de paroissiens font des démarches pour ériger un monument en l'honneur de Chénier. Globensky, avec la complicité du curé Guyon, fait avorter le projet et s'empare du fonds constitué pour ce projet.<sup>2</sup>



David Marsil

David devient président de la SSJB-M, en 1888. Il a maintenant le pouvoir de cette grande société pour honorer le Grand patriote. Le projet inachevé du monument funéraire que l'Institut canadien avait mis en chantier, refait surface lors de l'annonce des décès des patriotes Lepailleur et Prieur, en février et mars 1891. Ils seront inhumés discrètement, autour du tumulus de l'Institut canadien, les 20 et 25 mai 1891.<sup>3</sup> Cette nouvelle ravive les espoirs de Marsil qui est mis au fait de ce lieu funéraire personnalisé! Il va à la rencontre de son ami David et convient que le temps est venu d'inhumer Chénier dans son lieu de sépulture de la Côte-des-Neiges. Ils vont jumeler l'inhumation du patriote à la cérémonie de commémoration des anciens présidents, qui est prévue pour le 21 juin 1891. Joseph-Xavier Perrault, l'organisateur de la SSJB-M, demande à l'archevêché d'accorder à la famille Chénier les mêmes privilèges que ceux des familles Prieur et Le Pailleur.<sup>4</sup> L'évêché accepte la demande de Perrault.<sup>5</sup> Marsil entreprend les démarches pour exhumer les restes de Chénier. Il fait appel au greffe du notaire Fauteux pour inscrire toutes les étapes de l'identification de la sépulture.<sup>6</sup> Le 16 juin, Marsil va à Montréal prendre l'urne funéraire, achetée par l'entremise de l'organisateur Perrault.<sup>7</sup> Il s'entoure de sympathisants pour former un groupement de la SSJB-M à Saint-Eustache.

La nouvelle de l'inhumation du Grand patriote fut bien accueillie par la population de Montréal, mais le tam-tam médiatique autour de l'événement suscite de vieux antagonismes chez les familles chouayennes\*\* qui exercent des pressions sur M<sup>gr</sup> Fabre.<sup>8</sup> La veille de l'événement, David a l'audace de provoquer les chouayens. Il publie une lettre dans le journal *La Patrie* et dit « [...] dimanche prochain, le peuple sera-t-il pour Chénier ou Globensky ».<sup>9</sup>

Le dimanche 21 juin, selon une déclaration du maire de Montréal, James McShane, 100 000 personnes se sont massées en bordure des rues à Montréal pour accueillir leur héros! L'île de Montréal comptait un peu plus de 200 000 citoyens à cette époque. On se préparait à accueillir le patriote comme une grande vedette!<sup>10</sup> Les journaux se polarisent, *Le Monde* sème le doute sur la véracité des restes de Chénier.<sup>11</sup> *La Minerve* croit que cette affaire va provoquer une scission à la SSJB-M.<sup>12</sup>



M<sup>gr</sup> Charles E. Fabre

Le 21 juin, la délégation du Nord arrive à Montréal, mais une grande surprise attend la foule, Chénier n'est pas au rendez-vous... Un long murmure de consternation et de colère se reliait au sein de la foule massée en bordure des routes. Au cimetière, on aperçoit des jeunes juchés dans les arbres et sur les toits des chapelles<sup>13</sup>, une foule dense se masse autour de l'estrade pour entendre les explications des organisateurs. Marsil explique les raisons de l'absence des restes de Chénier « [...] hier, vers midi, j'ai reçu un courrier d'urgence de J.X. Perrault, qui, après avoir discuté avec M<sup>gr</sup> Fabre, avait pris sur lui-même de me convaincre de laisser les restes de Chénier à la maison ».

La foule se relayait le message et des cris de honte résonnaient à travers le Mont-Royal. Marsil ajouta « [...] messieurs, nous n'avons pas de censure à prononcer et nous devons accepter dignement le jugement rendu. Attendons patiemment et dignement, avant longtemps cette affaire là, sera éclairée ». Le président L. O. David, impressionné par la taille relative de cette foule, leur dit: « [...] je voudrais savoir si, en ce moment, les gens suivraient Chénier où Globensky ».<sup>13</sup>

Cette journée mémorable aura suscité plusieurs questions dans les journaux. Pourquoi l'église était plus tolérante, à l'endroit de Chénier, en 1866 qu'en 1891? L'explication, publiée en filigrane dans les journaux, est l'affaire Guibord. Cette affaire d'une ampleur insoupçonnée força l'église dans ses derniers retranchements. La veuve Guibord s'était fait refuser l'accès au cimetière de la Côte-des-Neiges, lors de l'inhumation de son époux, un typographe de l'Institut canadien, victime expiatoire de l'évêque Bourget. L'affaire, qui avait duré plusieurs années, avait terni l'image de l'église. Fabre craignait une répétition de cette affaire. L'évêque de Montréal, un descendant de familles patriotes, avait une version réaliste de la société, il était d'avis que l'église devait abandonner les directives rigides. Fabre était à Montréal en juin! Il avait présidé la cérémonie funéraire du juge en chef, Antoine Aimé Dorion.<sup>14</sup> Si l'inhumation des restes de Chénier avait suivi le même cours que ceux de Le Pailleur et Prieur, c'est à dire, de façon discrète, Fabre ne serait pas intervenu, ce qui explique son intervention de la 11<sup>e</sup> heure. Marsil revient à Saint-Eustache avec l'espoir que l'archevêché fera appel à Rome. Entretemps, avec l'aide du premier ministre Mercier et du fils Papineau, Marsil travaille à faire ériger un monument à la mémoire de Chénier. Le grand succès entourant l'érection de ce magnifique monument, situé en plein centre-ville de Montréal, fut, en quelque sorte, un pied de nez à l'oligarchie religieuse.

Marsil devait mourir quatre ans plus tard. C'est son fils qui va hériter du monument historique. Tancred n'a que 17 ans et doit composer avec le projet inachevé de son père! En 1910, le journaliste Tancred Marsil est collaborateur d'Henri Bourassa lors de la fondation du journal *Le Devoir*. En 1923, Tancred, avec le concours du sculpteur Alfred Laliberté, publie une photo de la maquette d'un monument à la gloire des patriotes de 1837.<sup>15</sup> Il s'adresse aux élus du comté des Deux-Montagnes pour les sensibiliser à ce projet. Il demande à l'évêque de Montréal de reprendre les démarches pour absoudre Chénier de sa peine canonique. L'évêque lui répondit qu'il ne pouvait faire mieux que ses prédécesseurs pour gracier ce pénitent de son mandement à caractère historique et le monument ébauché par Laliberté suscite peu d'enthousiasme. Dépit, Tancred confia l'urne à la maison Birks qui l'isola dans une chambre forte.



Henri Bourassa

Lors du centenaire de la rébellion en 1937, Marsil reçoit une invitation de Saint-Eustache; la section Chénier l'invite au dévoilement d'un monument à la gloire des patriotes.<sup>15</sup> Cette année centenaire semblait propice pour régler l'affaire Chénier. Marsil, enthousiasmé par cet appel, demande à son ami Henri Bourassa d'intervenir auprès des autorités religieuses afin de régler le sort de Chénier. Étonnamment, Bourassa choisit sa fibre ultramontaine pour critiquer, dans un virulent discours au Plateau, l'effort des patriotes! Stupéfait par la prestation de son mentor, Marsil décida de trouver de nouveaux appuis en publiant l'histoire de l'urne dans plusieurs journaux. Ses articles resteront lettre morte.<sup>16</sup> En 1954, quelques mois avant sa mort, il demanda à son gendre, Jean Massicotte, d'aller récupérer l'urne entreposée chez Birks et la transférer au Monument National.<sup>17</sup>

La peine canonique de Chénier sera abolie grâce à l'esprit d'initiative de Claude-Henri Grignon, un membre de la section Jean-Olivier Chénier de la Société Saint-Jean-Baptiste. C'est lui qui à l'approche du 150<sup>e</sup> anniversaire de la mort du patriote, finalisera auprès des autorités religieuses les démarches infructueuses de David Marsil et de son fils Tancred.

Enfin, en 1987, 150 ans après sa mort, Chénier aura droit à des funérailles dignes d'un chef d'État. L'évêque du diocèse de Saint-Jérôme, M<sup>gr</sup> Valois, présidera la cérémonie funéraire au sein même de l'église Saint-Eustache et finalement le Grand patriote sera inhumé, en grande pompe, dans le cimetière de Saint-Eustache.



Buste de Chénier à Saint-Eustache.

\* Il est évident qu'après la destruction de l'église et le sol gelé de décembre, il devenait impossible d'utiliser le cimetière.

\*\* Chouayen : synonyme de collaborateur.

1. « Les héros de 1837 », *l'Étendard*, 16 juin 1891, p.4
2. GRIGNON, Claude-Henri, « Jean-Olivier Chénier », *La Revue des Deux Montagnes*, 2 (1995) : p.29.
3. « Au cimetière », *La Patrie*, mercredi 20 mai 1891, p.4.
4. « Les héros de 1837 », *ibid.*
5. « Rectification », *l'Étendard*, 18 juin 1891, p.4.
6. « Les restes de Chénier », *La Presse*, 19 juin 1891, p.4.
7. « Les héros de 1837 », *ibid.*
8. « À bas les chouayens-vivent, les patriotes! », *La Patrie*, 22 juin 1891, p.1.
9. « Lettre de David », *La Patrie*, 20 juin 1891, p.4.
10. « In memoriam », *La Presse*, 22 juin 1891, p.1.
11. « Explication », *La Minerve*, 22 juin 1891, p.2.
12. « À qui la faute », *l'Étendard*, 20 juin 1891, p.2.
13. « La démonstration d'hier », *l'Étendard*, 22 juin 1891, p.2.
14. « Sir A.A.Dorion », *La Presse*, 3 juin 1891, p.4.
15. « Nouvelle section à Saint-Eustache », *Le Devoir*, 5 octobre 1937, p.6.
16. « À Chénier et ses compagnons », *La Presse*, 24 décembre 1924, p.7.
17. « Dans cette urne le patriote Jean-Olivier Chénier attend son dernier repos », *La Presse*, 13 mai 1978, Vol 20, No 19.

## La vertu canadienne à géométrie variable

par Christian Gagnon

Il n'y a pas si longtemps, on s'en rappellera, le président Trump menait une charge contre le membre de la chambre des représentants pour Baltimore, Elijah Cummings, affirmant que sa circonscription était « dégoûtante » et « infestée de rats ». Selon plusieurs analystes, cette violente sortie contre un élu noir du parti démocrate semblait confirmer l'intention du président de jouer à fond la carte de la polarisation raciale pour mobiliser sa base électorale, très majoritairement blanche. Cette abjecte stratégie s'était d'abord manifestée lorsque le pensionnaire de la Maison-Blanche a virulemment pris à partie quatre élues démocrates issues des minorités visibles, les invitant à « retourner » dans les pays « d'où elles viennent » et les accusant de « détester » l'Amérique. « Si elles ne sont pas contentes ici, elles peuvent partir », a-t-il ajouté. Ces propos ont tôt fait de susciter la réprobation de nombreux Américains, mais aussi les critiques sévères de Theresa May et d'Angela Merkel.



Donald Trump et Denis Coderre ont en commun d'avoir tous les deux sommé un ou une adversaire politique membre d'une minorité ethnoculturelle de retourner dans le pays d'où il ou elle « vient ».

Quant à Justin Trudeau, il s'est contenté de dire que « ce n'est pas comme ça qu'on fait les choses au Canada », ajoutant : « A Canadian is a Canadian is a Canadian. » Pourtant, dans un passé pas si lointain, les propos d'un porte-couleur du Parti libéral du Canada ont entretenu une vision de la citoyenneté et de la légitimité des élus très analogue à celle du président Trump. En 1993, le candidat du PLC dans Bourassa, Denis Coderre, affronta le candidat bloquiste d'origine chilienne Osvaldo Nuñez en scandant le slogan « Votez pour un candidat d'ici ». Défait par cet immigrant souverainiste, M. Coderre avait exprimé en 1995 une persistante amertume à l'endroit du député Nuñez en déclarant, « Des fois, j'ai envie de remettre en vigueur la loi sur la déportation et de renvoyer dans leur pays ces gens qui crachent sur mon drapeau. » À l'époque, cette rhétorique xénophobe avait été loin de susciter chez les ténors fédéralistes la réprobation que tant de chefs d'État opposent aujourd'hui au discours trumpiste.



Les démocrates Alexandria Ocasio-Cortez (New York), Ilhan Omar (Minnesota), Ayanna Pressley (Massachusetts) et Rashida Tlaib (Michigan) partagent avec l'ex-député bloquiste Osvaldo Nuñez de s'être vus nier leur pleine citoyenneté du fait d'avoir critiqué démocratiquement leur adversaire.

Il faut dire qu'au plan des tactiques destructrices, l'exemple était venu de haut. Pierre Elliott Trudeau lui-même avait entretenu à fond la méfiance des minorités à l'égard du populaire PQ de René Lévesque qui, disait-il, pouvait déporter massivement les immigrants advenant l'indépendance du Québec. Devant un auditoire juif de Montréal, ce même scénario avait été aussi brandi en 1998 par le député du PLQ Pierre-Étienne Laporte qui, contrairement à bien d'autres de son camp, avait commis la maladresse de se faire prendre. En matière de préservation du tissu social et de promotion de l'harmonie intercommunautaire, le Canada n'a donc pas de leçon à donner au reste du Monde. ●●●



D'un Pierre-E. à l'autre, ni Pierre Elliott Trudeau ni Pierre-Étienne Laporte n'a hésité à combattre les indépendantistes en suggérant qu'un grand nombre de Québécois soient capables des pires sévices à l'encontre des immigrants.

## 10<sup>e</sup> anniversaire du terrible tremblement de terre Solidarité avec le peuple haïtien

Montréal, 12 janvier 2020 – 10 ans jour pour jour après le séisme meurtrier ayant secoué la Perle des Antilles, la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) de Montréal, par la voix de son Président général M<sup>e</sup> **Maxime Laporte**, a tenu à réitérer sa profonde solidarité envers le peuple d'Haïti.

Monsieur Laporte a déclaré : « Du fond du cœur, je veux dire à nos frères et sœurs haïtiens que nous les aimons. Le Québec tout entier est et demeure affligé par le sort des centaines de milliers de victimes et de blessés, de même que par le drame des familles éplorées et de celles qui subissent encore les contrecoups de cette indicible catastrophe. »

« Je salue tous les Québécoises et Québécois d'origine haïtienne, dont plusieurs ont perdu, ce jour-là, des gens qui leur étaient chers. »

« Je souhaite ardemment que les efforts reconstruction trouvent leur aboutissement, en dépit de la situation sociale et politique périlleuse dans laquelle ce pays s'est trouvé plongé ces derniers temps. »

« Assurément, les fils et les filles d'Ayiti méritent mieux. À l'aube de la nouvelle décennie, puissent les forces vives de ce pays joindre leurs énergies les plus constructives afin d'offrir à ce peuple extraordinaire, ce qu'il espère. »

Fondée en 1834, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal est le plus ancien organisme citoyen voué à l'avancement du statut du peuple québécois et de la langue française en Amérique du Nord. Depuis 2017, la Société, qui entretient des liens avec Haïti depuis le 19<sup>e</sup> siècle, travaille à créer une délégation citoyenne à Port-au-Prince, sous la coordination du conseiller général **Lucner Benoît**. ●●●

## Chaque jour qui passe, l'administration publique québécoise fait outrage à la loi 101

Publiée en novembre dernier, une étude très attendue du Conseil supérieur de la langue française (CSLF) révèle des faits accablants quant aux pratiques linguistiques des ministères et organismes du Québec. « C'est encore pire que ce que nous avons anticipé ; il y a matière à sonner l'alarme », a déclaré **Maxime Laporte**, président du Mouvement Québec français (MQF).

DEPUIS  
1972  
**MOUVEMENT  
QUÉBEC FRANÇAIS**

FAIRE DU FRANÇAIS LA LANGUE COMMUNE DE L'ESPACE PUBLIC

Voilà plusieurs années que les forces vives du combat pour le français exigeaient qu'une telle prise de mesure soit effectuée. À la lumière des informations publiées, le ministre **Simon Jolin-Barrette** a signifié sa volonté d'agir à « court terme » afin que l'appareil gouvernemental respecte enfin la lettre et l'esprit de loi 101.

Maxime Laporte a fait valoir : « Cette volonté politique, que nous saluons, doit impérativement se traduire en actes ; or ce «court terme» devra, en effet, s'avérer très court, vu la gravité de la situation. »

### Des données absolument renversantes

Comme en témoignent les tableaux tirés de l'étude du CSLF et reproduits sur le site du MQF, « l'administration publique québécoise, financée à même nos impôts, contribue quotidiennement, par ses pratiques de bilinguisme institutionnel, à éroder le statut de la langue française au Québec. Le français ne serait-il donc officiel qu'à moitié ? », a affirmé M<sup>e</sup> Laporte.

À rebours de nos objectifs de francisation, nos concitoyens allophones se voient traités, plus souvent qu'autrement, comme s'il étaient des anglophones en puissance. Dans l'Île de Montréal, par exemple, près du trois-quart des membres du personnel des ministères et organismes témoignent qu'ils doivent utiliser l'anglais dans leurs interactions orales avec les usagers. À Laval, cette proportion s'élève à 80,7 %. En Outaouais, elle atteint 88 % ! Dans 40 % des cas, cela survient d'une fois par semaine. Or, rappelons que selon les données du dernier recensement, les Québécois de langue maternelle anglaise ne constituent que 8,1 % de la population.

En totale violation des politiques relatives à la langue des communications avec les corporations établies au Québec, nos autorités publiques n'hésitent pas non plus à privilégier l'anglais, ce qui est indéfendable. **Pour l'ensemble du Québec, c'est près de la moitié du personnel de l'administration publique qui, dans ses interactions orales avec les personnes morales et les entreprises, doit couramment utiliser la langue de Shakespeare. À Montréal et Laval, ce chiffre est d'environ 65 %. En Outaouais, c'est 78,3 % ! Quant aux communications écrites, le pourcentage se situe à 39,1 % pour le Québec, 51,2 % dans la région administrative de Montréal et 62,7 % en Outaouais.**

En somme, en faisant systématiquement fi du devoir – légal – d'exemplarité qui leur incombe, les ministères et organismes causent un immense préjudice à notre capacité collective de faire du français, la langue de convergence, la langue de l'inclusion, la langue commune de tous les Québécois et Québécoises. Par la même occasion, l'administration publique se trouve à bafouer l'exercice, par nos fonctionnaires et agents de l'État, de leur droit *fondamental*, au sens de la loi 101, de travailler en français. Ce droit fondamental est normalement censé garantir qu'ils ne subiront aucune pression pour utiliser ou maîtriser une autre langue que la langue officielle.

« J'ajoute que du point de vue démocratique, tout cela contredit de plein fouet la volonté de l'Assemblée nationale et du peuple québécois, telle qu'exprimée à travers la *Charte de la langue française*, qu'il y a lieu, plus que jamais, de renforcer », a conclu Maxime Laporte. ●●●

# Le mot juste... Pour l'amour du français

par *Élaine Des Lauriers*

Continuons de combattre ces fameux anglicismes et impropriétés qui parsèment notre vocabulaire quotidien et essayons le plus possible d'utiliser le mot juste.

*Expression fautive*

**Bonne expression**

*Sincèrement*

**Cordialement**

Lorsqu'ils terminent une lettre ou un courriel, les gens utilisent souvent cette formule qui vient de l'anglais, *Sincerely*. On terminera plutôt tout simplement avec « Cordialement ».

*Dû à, suite à*

**À la suite de, en raison de, à cause de**

*Dû à* est une traduction littérale de *due to*. On utilisera donc « à la suite de » (et non pas « suite à ») ou « en raison de ». « À la suite d'un contretemps, nous devons malheureusement reporter notre rendez-vous. » « En raison de la tempête, les écoles sont fermées aujourd'hui. ».

*Accomplissement*

**Couronnement**

Lorsqu'on veut parler d'un exploit ou d'une grande réussite, le terme couronnement peut s'avérer approprié. « Cette médaille est le couronnement de sa carrière d'athlète qui était déjà très fructueuse. »

*Prendre quelque chose pour acquis*

**Tenir quelque chose pour acquis**

De l'anglais, *to take for granted*. Voilà encore une fois une traduction littérale. On devrait plutôt dire « Il tenait mon accord pour acquis » ou « Nous présumons qu'il y avait consensus, mais nous avons tort ».

*Au meilleur de ma connaissance*

**Pour autant que je sache  
À ma connaissance  
D'après ce que je sais**

De l'anglais *to the best of my knowledge*. « À ma connaissance, il est toujours en vie. » « Pour autant que je sache, il est peu probable qu'il se joigne à nous. »

*Prendre avantage de*

**Profiter, se prévaloir, tirer parti**

Voilà une traduction littérale de *to take advantage of*. Le français a pourtant des termes bien précis pour exprimer cette idée. « Il a profité de ses vacances pour visiter sa famille et ses amis ». « Il a tiré le meilleur parti de chacun d'entre eux, c'était un excellent entraîneur ». Évidemment, nous ne parlons pas ici de l'entraîneur des Canadiens de Montréal qui connaissent une année assez désastreuse.

*Avec comme résultat, avec pour résultat*

**De sorte que, de telle sorte que  
En conséquence**

On peut « obtenir un résultat » ou « avoir pour résultat... », mais utiliser « avec » est une façon un peu maladroite qui vient de l'anglais *with the result*. On dira plutôt « Il a beaucoup voyagé au cours de sa vie, de sorte que ces histoires qu'il nous raconte sont des plus captivantes ». « Deux de mes collègues sont absents aujourd'hui, en conséquence, je suis débordée et je n'arriverai pas à vous rendre le rapport que je vous avais promis. »

*En accord avec*

**Conformément à, selon**

De l'anglais *according to*. « Elle a toujours agi conformément à ses principes » (et non pas *en accord avec ses principes*). « Ils ont élevé tous leurs enfants selon des principes assez rigides. »

*Avoir le meilleur sur*

**L'emporter sur  
Avoir l'avantage sur, vaincre**

De l'anglais *to have the better on*. « Les Canadiens de Montréal l'ont emporté pour une des rares fois cette saison ».

Je termine en vous souhaitant une belle année 2020, la santé et tout plein de beaux moments avec vos proches... et un peu plus de victoires des Canadiens !

Sources :

Forest, Constance et Boudreau, Denise. *Dictionnaire des anglicismes. Le Colpron*. Groupe Beauchemin, éditeur, 1999.  
Antidote 10, Druide informatique inc. 2017



Nomination à l'Ordre du Soleil levant par le Japon

## La SSJB félicite son ancien Président général Jean Dorion



Jean Dorion

Montréal, décembre 2019 – La Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) de Montréal, par la voix de son Président général M<sup>e</sup> **Maxime Laporte**, tient à féliciter son conseiller général et ancien président, M. **Jean Dorion**, pour sa nomination en tant qu'officier du très prestigieux **Ordre du Soleil levant**, tel qu'annoncé en novembre dernier par le gouvernement nippon.

Depuis 1875, les nominations à l'**Ordre du Soleil levant** se déroulent sous la présidence de l'Empereur du Japon. C'est ainsi que M. Dorion, qui fut délégué général du Québec à Tokyo de 1994 à 2000, recevra prochainement la médaille « avec rayons d'or et rosette ».

Cette distinction vise à honorer des individus, japonais ou étrangers, qui ont contribué de façon remarquable à l'avancement de ce pays. Parmi les personnalités connues des Québécois qui précédèrent M. Dorion dans l'**Ordre du Soleil levant**, on compte notamment Kent Nagano et Charles Aznavour.

M. Laporte a déclaré : « C'est avec une immense fierté que nous accueillons cette nouvelle. Il va sans dire, M. Dorion est l'un de nos plus brillants ambassadeurs, au sens strict comme au sens figuré. Cette prestigieuse distinction est à la hauteur de sa contribution extraordinaire à notre société. »

Appelé à commenter sa nomination, M. Dorion a précisé : « Tout au long de mon mandat comme délégué général du Québec à Tokyo, j'étais chargé de promouvoir nos intérêts là-bas, et non ceux du Japon ici. Mais l'un n'empêche pas l'autre, même que ça aide. Avant, pendant et après mon mandat, j'ai voulu contribuer à faire aimer le Japon au Québec, par des conférences, des articles et des interventions médiatiques. Ma relation avec ce pays avait débuté avec mon premier cours de japonais, en 1968 à l'Université de Montréal. Elle s'est approfondie avec la rencontre de celle qui allait devenir ma femme. Hiromi, nos enfants et moi-même sommes très fiers du double héritage québécois et japonais de notre famille. » •••



Ordre du Soleil levant

## PENSEZ-Y !

Pour vos réunions, assemblées et réceptions,  
de 10 comme de 200 personnes,  
la **Maison Ludger-Duvernay**  
offre trois somptueux salons.  
À des prix abordables.

Laissez-vous charmer par le cachet historique  
de cet édifice victorien construit en 1874.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,  
COMMUNIQUEZ AU

**514-843-8851**

OU CONSULTEZ LE SITE  
**salonsalouer.com**

# Décès de Claude Béland et Monique Leyrac

par France Langlais et Jules Gagné



Claude Béland, président du Mouvement des caisses Desjardins (Photo : Studio Etchemin 1989)

## CLAUDE BÉLAND (1932-2019)

Récipiendaire en 1990 du Prix Chomedey-de-Maisonville (SSJB) remis à une personnalité montréalaise s'étant illustrée au sein de sa communauté, Claude Béland est décédé le 24 novembre 2019 à l'âge de 87 ans.

Spécialisé en droit des coopératives et en droit commercial, il a pris part à la fondation de plusieurs coopératives.

Il a enseigné, entre 1959 et 1985, à l'école des Hautes Études Commerciales, à l'école du Barreau et à l'Université de Montréal.

Au Mouvement Desjardins, il a assumé la direction de la Fédération des caisses d'économie, soit les caisses orientées vers les milieux de travail. Puis à titre de président du Mouvement (de 1987 à 2000), il a dirigé de grandes opérations qui ont transformé Desjardins, dont le développement de la Caisse centrale, la restructuration des fédérations régionales et l'acquisition de la Laurentienne.

Il a été administrateur de la Caisse de dépôt et placement du Québec et de la Régie des rentes.

Il a contribué à de nombreuses commissions et organismes du gouvernement du Québec dont la Commission Bélanger-Campeau (1990-1991), le Sommet économique (1996) et les États généraux sur la réforme des institutions démocratiques (2003).

Vers la fin de sa carrière de gestionnaire, il a nourri de ses conseils le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC), de 2006 à 2011, et il a été président du conseil d'administration de la Fondation Lionel-Groulx de 2008 à 2015.

Il était profondément convaincu de l'opportunité de faire l'indépendance du Québec. Nous voulons souligner son engagement indéfectible envers la réduction des inégalités, ainsi que sa généreuse contribution à l'éducation économique et au développement de la société québécoise. Nous offrons nos plus sincères condoléances à sa famille, parents et amis. ●●●



En 1990, lors de la remise du Prix Chomedey-de-Maisonville à la salle Windsor.



Monique Leyrac, l'interprète des œuvres de nos grands poètes.

## MONIQUE LEYRAC (1928-2019)

Récipiendaire du Prix Calixa-Lavallée (SSJB) pour la musique en 1979, Monique Leyrac, née Tremblay est décédée le 15 décembre 2019 à 91 ans.

Originaire de Montréal, cette chanteuse de renommée internationale a connu une carrière exceptionnelle. Elle a chanté Vigneault, Léveillé, Plamondon. En 1965, lors du Festival international de la chanson à Sopot, en Pologne, elle se mérite un Grand prix pour son interprétation de la chanson *Mon pays* de Gilles Vigneault et un autre en Belgique.

Elle a plusieurs cordes à son arc. Après ses cours d'art dramatique, elle tâte du cinéma en 1949, chante dans des cabarets à la mode à Montréal, fait des tournées en Europe, apparaît dans l'émission de télévision *Les belles dames* de Lise Payette, fait du théâtre classique et monte des spectacles dont celui sur les poèmes de Nelligan, sur une musique d'André Gagnon qui a reçu un accueil des plus chaleureux de la population.

Elle termine sa carrière de chanteuse à 60 ans et publie ses mémoires « Mon enfance à Rosemont » en 1983.

Nous saluons une artiste complète qui a contribué à faire connaître nos auteurs et compositeurs du Québec.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à sa famille, parents et amis. ●●●



Le Prix Calixa-Lavallée 1979 récompense le talent de Monique Leyrac.



## FERNAND DAOUST

Le décès de monsieur Daoust étant survenu au moment de mettre sous presse, nous invitons le lecteur à prendre connaissance des hommages rendus sur notre site Internet, à l'adresse [ssjb.com](http://ssjb.com).

●●●

**LE PASSETEMPS INTELLIGENT!**

Trouvez dans la grille le terme ou l'expression correspondant à la définition.

**Expression à découvrir  
11 lettres**

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □

Le nombre de traits correspond aux autres lettres du mot. Les réponses à trouver sont disposées dans la grille : De façon horizontale, verticale ou diagonale.

M O T O N E I G E A H E L I C E  
A S B E S T O S R O D A R B A L  
D R A H C I R E C I R U A M V L  
E C L E F L E U R D E L I S E U  
S O D E V O T E I T I O R D E A  
E O U C O R P O R A T I O N L G  
N P C R I S E D L A B O L G A E  
S E X N O I S S I M M O C Q E D  
E R E V I H D E P E C H E U R S  
I A U N A V I G A T I O N E T E  
G T N O I S I V E L E T A L N L  
N I B L A L L E M A G N E E O R  
A V S U S P E N S I O N D E M A  
N E U Q I R T C E L E O R D Y H  
T C E B E U Q E D U Q U E B E C  
S U F E R C M E T R O D E A K O

- © Gaston Déziel 2020
- 1949; grève des 5 000 mineurs de l'amiante à ... :  
A \_\_\_\_\_
  - 1967; en visite au Québec, le général ... lance son «Vive le Québec libre!» :  
C \_\_\_\_\_
  - 1944; fondation de la ... . La mise en valeur des ressources hydroélectriques marque le développement économique québécois :  
C \_\_\_\_\_  
H \_\_\_\_\_  
de \_\_\_\_\_
  - 1923; première ... en Gaspésie :  
C \_\_\_\_\_  
d \_\_\_\_\_
  - 1946; fondation de la ... qui deviendra la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) :  
C \_\_\_\_\_ o \_\_\_\_\_  
d \_\_\_\_\_

Vous pouvez vous procurer des volumes directement auprès des éditions Dict-O-Manie (voir détails sur notre site WEB).

- d \_\_\_\_\_
- 1990; des barrages routiers sont dressés par des Mohawks. Un officier de la Sureté du Québec est tué, c'est la ... :  
C \_\_\_\_\_ 'O \_\_\_\_\_
  - 1940; les femmes obtiennent le ... au Québec :  
D \_\_\_\_\_ d \_\_\_\_\_
  - 1927; Londres rattache le ... à Terre-Neuve, alors colonie anglaise :  
L \_\_\_\_\_
  - 1939; le Canada déclare la guerre à ... :  
L' \_\_\_\_\_
  - 1952; début de ... :  
L \_\_\_\_\_
  - 1948; ... remplace l'Union Jack sur la tour du parlement. Devient le drapeau officiel du Québec :  
L \_\_\_\_\_
  - 1966; inauguration du ... :  
M \_\_\_\_\_  
M \_\_\_\_\_
  - 1922; Construction de la première ... par Joseph-Armand Bombardier :  
M \_\_\_\_\_
  - 1960; ouverture du fleuve à la ... jusqu'à Montréal :  
N \_\_\_\_\_  
d' \_\_\_\_\_
  - 1948; un groupe d'artistes publie le ... lequel dénonce le climat social qui règne alors au Québec :  
R \_\_\_\_\_ g \_\_\_\_\_
  - 1955; la ... déclenche une émeute au Forum de Montréal :  
S \_\_\_\_\_  
M \_\_\_\_\_

Vous trouverez les réponses à la page 3.

Par : Gaston Déziel  
☎ : 450 867-6477  
🌐 : dictomanie.com

**Le Patriote**

LePatriote.org



Journal édité par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal  
82, rue Sherbrooke Ouest,  
Montréal (Québec) H2X 1X3  
Téléphone : 514 843-8851

Vous avez des suggestions ou des commentaires à nous faire ?  
Communiquez avec nous par la poste ou par courriel à l'adresse journal@ssjb.com.

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2020  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec.  
Reproduction autorisée avec mention de la source

Directeur et rédacteur en chef : Jules Gagné  
Mise en pages : Pierre Dagesse

Ont collaboré à ce numéro par des textes, des illustrations ou autrement :  
Pierre Dagesse, Gaston Déziel, Jocelyne Delage, Éline Des Lauriers, Christian Gagnon, Jocelyn Jalette, France Langlais, Maxime Laporte, Jean-Benoit Livernois,

Les opinions exprimées dans les articles du Patriote n'engagent que leurs auteurs.

PROCHAIN NUMÉRO : mars/avril 2020  
DATE DE TOMBÉE : 25 mars 2020

**ENTRAIDE**  
protection vie permanente



Si cela vous arrivait, il faudrait gérer à la fois

- les émotions
- les factures (frais funéraires, dettes, etc.)
- et les changements inévitables aux habitudes de vie.



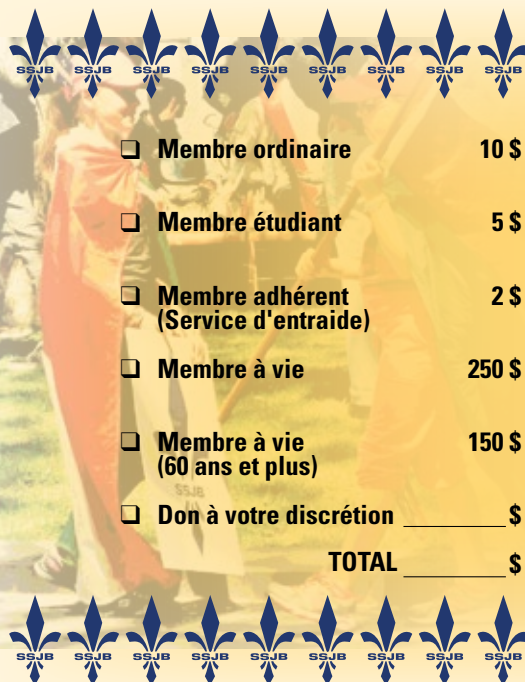
**Faut-il protéger ceux qui restent ?  
Comment ?**

INFO ET  
ADHÉSION

**entraide.ca**  
**514 849.2233**

Un produit offert exclusivement par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

**Parce que la vie continue.**



**OUI, je suis indépendantiste et j'encourage la Société!**

- Membre ordinaire 10 \$
- Membre étudiant 5 \$
- Membre adhérent (Service d'entraide) 2 \$
- Membre à vie 250 \$
- Membre à vie (60 ans et plus) 150 \$
- Don à votre discrétion \_\_\_\_\_ \$
- TOTAL \_\_\_\_\_ \$**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_  
Adresse électronique \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_  
Signature \_\_\_\_\_

Retourner avec votre paiement à :  
SSJB, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H2X 1X3

